



Concours externe d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe – Spécialité « environnement – hygiène »

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU JURY

Le Jury du concours externe d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, spécialité « environnement – hygiène » réuni à TOURS le **vendredi 16 octobre à 14H00**, a fixé le seuil d'admission à 9,50/20 et a arrêté comme suit la liste d'un candidat déclaré admis :

NOM	PRENOM	OPTION
RATTEZ	Emmanuelle	Agent d'assainissement

Fait à TOURS, le 16 octobre 2020

La Présidente du Jury :

Mme Colette AZE